

d'ailleurs nous sommes d'ici

Assez de morts aux portes de l'Europe !

Ouverture des frontières aux migrants

avec un accueil respectueux des Droits de l'Homme

Après l'accord sordide avec la Turquie, le renforcement de l'agence Frontex comme police des frontières est la nouvelle réponse cynique et policière de l'Union Européenne face à l'exode et aux naufrages de milliers de personnes en quête d'un lieu d'accueil en Europe.

Loin de dissuader les migrantEs de venir en Europe, l'accord UE/Turquie rend leur périple plus dangereux encore : il y a 300 km de mer à franchir entre la Libye et l'Italie... contre 6 km entre la Turquie et la Grèce. La baisse du nombre d'entrées en Grèce, vantée par les dirigeants européens, a pour contrepartie l'augmentation du nombre d'entrées en Italie.

Il y a une semaine, 500 migrantEs ont été noyés dans la Méditerranée. Presque un an jour pour jour après la terrible tragédie du 18 avril 2015, ayant causé la mort de près de 800 migrants et suscité l'émoi chez bon nombre de citoyens. Les alertes lancées par les ONG sur les conséquences dramatiques prévisibles de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie n'ont pas suffi à empêcher ce crime.

Rappelons que depuis janvier le HCR avait dénombré déjà 761 disparus et qu'en 2015 ce sont 5350 personnes,

hommes femmes et enfants, qui ont été noyées. Toutes victimes...

D'ici août 2016, les institutions européennes veulent remplacer Frontex par une nouvelle agence de garde-côtes et de gardes-frontières qui portera encore davantage atteinte aux personnes en migration. Il s'agit d'un renforcement des moyens et du pouvoir pour mieux « défendre l'espace Schengen », pour encore plus dissuader, contrôler et mettre à distance les hommes, les femmes et les enfants jugés indésirables, alors qu'ils exercent leur droit à quitter tout pays et leur droit à demander l'asile.

L'agence européenne Frontex est inutile et dangereuse : elle n'empêche pas le recours aux passeurs puisque depuis sa mise en place ils se sont multipliés, et n'empêche pas non plus les morts en mer, considérant que le sauvetage n'est pas sa priorité, et qu'il pourrait même créer un « appel d'air ».

Ce n'est pas la protection de vies humaines qui guide les politiques mais bien, au nom de la « lutte contre les passeurs », la mise à distance des migrants et des réfugiés.

Mineurs isolés Étrangers

Les 4 jeunes guinéens dont l'Aide Sociale à l'Enfance conteste la minorité sont à la rue depuis le 10 mars... mais, face à l'absence de prise de responsabilité des différentes autorités, ils sont toujours hébergés et nourris grâce à la solidarité citoyenne (accueil au domicile, collecte financière). Avec un accompagnement militant, ils ont fait des démarches pour légaliser leurs papiers et en obtenir de nouveaux. Ils espèrent ainsi, lors de l'appel au tribunal, le 30 mai et le 13 juin, faire reconnaître leurs droits et être finalement pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

A Poitiers, 137 mineurs isolés étrangers sont présents. Pour une grande part, leur situation n'est pas acceptable : notamment pour les 55 qui sont accueillis dans les hôtels de la gare avec un accompagnement à minima, inactifs, sans scolarisation ni formation. Le Conseil Départemental, qui a de par la loi l'obligation d'assurer la protection de tout mineur quelque soit sa nationalité et sa situation administrative, bafoue la loi et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Action contre l'expulsion du squat de la rue Carnot : des relogements improvisés, partiels et temporaires

Le 11 avril une trentaine de militantEs se sont mobiliséEs contre l'expulsion, sans aucun relogement des familles roumaines du squat de la rue Carnot. Au final après 7 nuits en hôtel 3 familles ont été accueillies au foyer de la Chauvinerie pour des durées allant d'un mois à deux mois et demi. La scolarisation des 10 enfants (sur les 11) est préservée. La 4ème famille, avec une jeune adolescente, se retrouve à la rue après les nuitées d'hôtel.

Au delà du 5 juin c'est l'incertitude... Un retour à la rue et aux squats est à craindre... Le Collectif DNSI et les parents d'élèves restent en lien pour maintenir une mobilisation et défendre un hébergement pérenne qui permette une réelle intégration.

Rassemblement tous les 1er mercredi du mois - 18h devant le palais de justice